

tal; à la fin de l'année 1891, celui-ci s'élevait à la somme de 591,949 mk. 58 pf.; au 31 décembre 1892, il atteignait la somme de 675,789 mk. 24 pf. Cet accroissement de la fortune sociale est dû à une notable augmentation des recettes, qui ont été portées de 46,694 mk. 86 pf. en 1891 à 125,244 mk. 47 pf. en 1892, tandis que les dépenses n'ont subi qu'une faible variation; elles se sont élevées à 41,401 mk. 81 pf., supérieures de 3,600 mk. environ à celles de 1891.

Les colonnes sanitaires ont continué à suivre une voie de développement progressif, grâce au zèle et au dévouement qui animent tous les cœurs; leur nombre s'est élevé dans le cours de l'année 1892 à cinquante-cinq, soit sept de plus qu'à la fin de l'année 1891; et en 1893 deux nouvelles colonnes sont déjà venues grossir ce chiffre.

Les épreuves et examens qu'ont subis les volontaires accusent un sensible progrès dans l'instruction, et témoignent d'une grande aptitude à satisfaire aux besoins d'une guerre éventuelle.

Presque trois mille volontaires, répartis dans les différents services, composent le personnel; les uns sont instruits, armés et équipés, tout prêts, par conséquent, à entrer en activité; les autres ne seront équipés qu'en cas de mobilisation.

Les lazarets et les hôpitaux des différentes villes peuvent offrir jusqu'à 2,763 lits aux malades et aux blessés. La Société ne s'arrête pas à de si beaux résultats; elle projette de créer des lazarets dans soixante-huit localités nouvelles. L'organisation des dépôts d'instruments et de matériel se complète chaque année, et des instructions uniformes ont été répandues, en vue de faciliter la distribution des objets et des secours.

En somme, que l'on jette un coup d'œil d'ensemble ou que l'on considère chaque district en particulier, l'on ne peut être que réjoui en constatant la marche en avant, le progrès continu et le développement croissant de la Société bavaroise.

BULGARIE

LA SOCIÉTÉ BULGARE EN 1892

*Extrait du compte rendu de l'Assemblée générale,
tenue à Sofia le 29 novembre 1892.*

Conformément à la décision prise par l'assemblée générale le

1^{er} décembre 1891, le Comité, aussitôt après sa constitution, entra en possession du mobilier de l'ancienne « Société de Saint-Pantélymon »¹. La livraison ainsi que l'acceptation ont eu lieu entre MM. le Dr Tchomakoff, ancien président de la Société de Saint-Pantélymon et Nicolas Michailovsky, ancien caissier de la dite société, d'une part, et MM. Ilia Loukanoff, vice-président de la Société de la Croix-Rouge et Bogdan Goranoff, ancien caissier de cette société d'autre part.

En exécution d'une décision prise par la même assemblée générale, le Comité commença la construction du bâtiment de la Société, conformément aux plans et devis élaborés par le Comité de l'année précédente et approuvés par la Société. Cette dernière, possède aujourd'hui son propre bâtiment dans lequel elle peut conserver tout son matériel, sans être obligée de payer des loyers énormes, pour des locaux incommodes où son matériel s'est en grande partie détérioré. La somme prévue dans le budget pour la construction du bâtiment a été dépassée, par suite de modifications et d'agrandissements qui furent jugés nécessaires, ainsi que par suite d'une erreur de chiffres dans le devis primitif. Le Comité a lieu d'espérer que l'assemblée consentira à prévoir, dans le budget prochain, la somme nécessaire pour le règlement des comptes de l'entrepreneur.

Pour cause de maladie, le président de la Société, M. le Dr Jetcheff n'a pris aucune part aux travaux du Comité ; la Société a été présidée par le Dr G. Sarafoff. A la place du caissier de la Société, M. B. Goranoff, nommé agent diplomatique à Belgrade, le Comité a élu, conformément à l'art. 14 des statuts, M. S.-J. Datzoff.

Trois nouvelles sections ont été instituées cette année, savoir : celles de Razgrade, Popovo et Kemanlare, avec le concours de 37 communes.

Le nombre des nouveaux membres inscrits pendant la même année s'élève au chiffre de 254. Des 217 anciens membres, 100 ont versé leur cotisation.

Les encaissements effectués par la Société, dans le courant de l'année, sont les suivants :

¹ Voy. *Bulletins*, n^o 39, T. X, p. 86, et n^o 82, T. XXI, p. 54.

1 Cotisations des membres	Levs (Francs) 4,666 —
2 Envois des sections	» 250 30
3 Conseils généraux.	» 10,000 —
4 Produit de quêtes dans les églises . . .	» 1,109 65
5 Envois des communes urbaines et rurales	» 9,214 29

Le capital de la Société se trouve presque en totalité à la Banque nationale bulgare. L'intérêt a produit cette année la somme de Levs 5,109 04.

Le 1^{er} février, le Comité a donné son bal annuel dans la salle de la Slavianska Besséda. La réussite de ce bal a surpassé toutes les prévisions. LL. AA. RR. le prince et la princesse ont daigné honorer le bal de leur présence. Grâce au don généreux fait par LL. AA. RR., ainsi qu'à la grande part prise à la fête par le public de la capitale, la Société a été heureuse d'enregistrer une recette nette de Levs 7,539 17.

Pendant le courant de l'année, le Comité a vendu aux enchères divers effets déclarés impropres à l'usage, pour la somme de Levs 1,685. Il a été cédé, en outre, à la Direction sanitaire, divers matériaux pour les hôpitaux des départements, pour la somme de Levs 13,293.

Lors de l'établissement de la quarantaine à Zaribrod, la Direction sanitaire, qui avait un besoin urgent de divers effets pour l'organisation du poste en question, s'est adressée au Comité, avec prière de les lui céder contre paiement. Le Comité, jugeant de son devoir de prêter au gouvernement son concours contre le danger de l'apparition du choléra dans le pays, accéda à la demande de la Direction. A cette occasion, on a cédé des effets pour la somme de Levs 1,516 90.

Parsuite de l'établissement des quarantaines, les communications étant presque interrompues, la quinine vint à manquer dans les pharmacies de la ville, précisément pendant les mois où la malaria sévissait dans la capitale. Sur la demande des pharmaciens, le Comité leur a prêté 7 kilogr. de quinine, qui lui ont été rendus un mois après.

Le 21 avril se réunit à Rome la 5^{me} conférence internationale de la Croix-Rouge. Le gouvernement et la Société y furent représentés par MM. les D^{rs} Tchomakoff et Unterberg. Ne voulant pas dépenser le capital modeste de la Société, le Comité fit des démarches auprès du gouvernement pour que

celui-ci prit à sa charge les frais de la délégation, ce qui fut accordé avec empressement. Cet acte généreux du gouvernement mérite la reconnaissance de la Société.

Le dépôt de la Société a été l'objet des soins du Comité. Il possède un riche approvisionnement d'effets et de matériel pour les malades, ainsi que des instruments, des médicaments, etc. Une grande partie de ces objets sont sujets à détérioration. Il sera nécessaire d'en vendre la majeure partie, de garder ceux qui ne sont pas susceptibles de se détériorer facilement, et de s'en procurer d'autres, introduits récemment pour le soin des malades sur les champs de bataille ou dans les hôpitaux.

C'est le 31 décembre que les comptes de la Société doivent être clôturés. En conséquence, le bilan que nous vous présentons n'est pas définitif; nous avons l'espoir que les chiffres de recettes seront dépassés par les encaissements à effectuer jusqu'au 31 décembre.

Nous vous présentons, en outre, un projet de budget pour l'année prochaine se résumant comme suit :

Recettes	Levs	39,500
Dépenses.	»	54,240

Par rapport aux recettes, nous avons pris pour base les encaissements des années précédentes et surtout ceux de cette année; quant aux dépenses, les prévisions sont basées sur les besoins effectifs de la Société. Le budget accuse un déficit de Levs 11,740 qui sera couvert, nous l'espérons bien, par les encaissements et les économies. Le dit déficit n'aurait pas existé, si une somme égale n'avait pas été prévue pour le paiement du solde dû pour la construction du bâtiment de la Société. Une fois cette dette acquittée, nous sommes certains que le budget de la Société soldera toujours par un excédent assez important.

Quoique l'œuvre de la Croix-Rouge soit récente chez nous, elle progresse peu à peu dans la principauté. Elle ne fait pas des conquêtes rapides, comme on a raison d'en attendre d'une œuvre noble et philanthropique, mais nous devons constater avec fierté que le progrès réalisé est incontestable.

Les efforts du Comité pour populariser cette œuvre ont eu pour résultat l'augmentation du nombre des membres de la Société. Le Comité stimule l'activité des sections, autant que ses forces le lui permettent.

Dans sa tâche pénible, il a été encouragé par la bienveillante protection du gouvernement central, et par le concours zélé des organes administratifs. Il espère qu'avant la fin de la seconde moitié de son mandat il pourra se présenter devant l'assemblée avec des résultats bien plus importants.

Le protocole de l'Assemblée générale du 29 novembre 1892, dans laquelle a été lu le rapport qui précède, nous apprend que quatre-vingt-deux membres assistaient à cette séance, et que M. le Dr Piscullieff y a été élu membre du Comité, en remplacement de M. le Dr Jetcheff, absent pour cause de santé. Il y a été décidé, en outre, que les statuts de la Société, élaborés à la hâte pendant la guerre serbo-bulgare, seraient soumis à une revision.

On ne consultera pas non plus sans intérêt le tableau suivant :

*Liste des sections locales de la Société bulgare de la Croix-Rouge
en 1892 et 1893*

N ^o d'ordre	Bénomination	N ^o d'ordre	Bénomination
1	Sect. des dames de Sophia	18	» » Eski-Djoumaya
2	» de Plovdiv-T. Bazar.	19	» » Preslav
3	» » Brezovo (cant. Serna-Gora)	20	» » Harmanly
4	» » Choumla	21	» » Kazil-Agatch
5	» » Viddin	22	» » Kotel
6	» » Stara-Zagora	23	» » Sliven
7	» » Nova-Zagora	—	» » Neïkovo
8	» » Tchirpan	—	» » Gradetz
9	» » T.-Seymen	—	» » Jeravna
10	» » Sistov	24	» » Roustchouk
11	» » Sevlievo	25	» » Toutrakan
12	» » Gabrovo	26	» » Balbounar
13	» » Lompalanka	27	» » Biéla
14	» » Berkovitzza	28	Section de Silistra
15	» » Kourt-Boumar	—	1 Gorna Kainardja
16	» » Osman-Bazar	—	2 Kalipetrovo
17	» » Novi-Bazar	—	3 Popino

rurale

Sect. rur. du
dist. de Silistra

No d'ordre	Dénomination	No d'ordre	Dénomination
4	Balbounar	15	Dol.-Vénéritch
5	Aïdemir	16	Smelianovo
6	Garvan	17	Beli-Mel
7	Doktchalar	18	Lipin
8	Balabanlar	19	Prévol
9	Bosna	20	Virovo
10	Guiourghendji	21	Stoubel
11	Vetren	22	Pripoljen
12	Srebaren	23	Gor.-Verenitch
13	Alfatar	30	Section de Razgrad
14	Oussoul-Keui	1	Chikeré
15	Ak-Kadinlar	2	Karaghioz
16	Rahm.-Achiklar	3	Tachtchi
17	Soungourlar	4	Malka Ada
18	Doïmouchlar	5	Arnaoud
19	Charvei	6	Ezertche
20	Sagir-E. Mahalé	7	Torlak
21	Kotchino	8	Drenovetz
29	Section de Ferdinandovo	34	Section de Popovo
1	Ohrid	1	Lioublen
2	Slavatin	2	Kazanlar
3	Biélotin	3	Aïazlar
4	Mala-Koutlovitza	4	Palamartza
5	Novo-Seltzi	5	Karaveler
6	Lioutin	6	Bahchichlar
7	Lahtchevo	7	Haïdar
8	Volkovo-Slatina	8	Sadima
9	Gorne-Tzerovo	9	Opaka
10	Jivovo	10	Araplar
11	Soumer	11	Kek Mehmedi
12	Gor.-Koutlovitza	12	Spaïhlar
13	Kamena-Réka	13	Tchaïr
14	Stoud.-Boutcho	14	Zaraevo

Sections rurales du district de Silistra

Sections rurales du canton de Ferdinandovo
(District de Lompalanka)

Sections rurales du canton de Ferdinandovo
District de Lompalanka

Sections rurales du canton
de Razgrad

Sections rurales du canton de Popovo
District de Razgrad

N° d'ordre	Dénomination	N° d'ordre	Dénomination
—	15 Kovatchevitz	—	4 Goliema Ada
—	16 Kotebachli	—	5 Gol. Kokardja
—	17 Kiossé	—	6 Podaïva
—	18 Draïfa	—	7 Zaviet
—	19 Djeviz-Kalfa	—	8 Jasenkovo
32	Section de Kemenlar	—	9 Abdoul
—	1 At	—	10 Hebib
—	2 Joumouz-Abdal		
—	3 Hersovo		

CONGO

M. LE VICOMTE JOLLY

Nous avons eu le regret d'apprendre la mort du président de la Société congolaise et africaine de la Croix-Rouge, M. le vicomte Jolly, lieutenant-général en retraite, aide de camp de S. M. le roi. Appelé à la direction de la Société dès son origine en 1889, le vicomte Jolly présidait encore son assemblée générale le 15 mars dernier, et signait même le 7 août, la circulaire, que nous publions ci-après, relative au concours d'Anvers. Ce fut probablement son dernier acte en faveur de la Croix-Rouge, car son décès survint à Bruxelles, quatre jours après, le 11 du même mois. Né le 3 août 1825, il était par conséquent âgé de soixante-huit ans. Nous ne savons point encore à qui le souverain de l'Etat du Congo confiera la charge devenue vacante par suite du douloureux événement que nous enregistrons.